

Le 24 janvier 2024.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 01 février 2024 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.**

ORDRE DU JOUR

Mise à l'honneur des mérites sportifs 2022 et 2023.

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 18/12/2023 ;
02. Marché public - Création d'un trottoir rue de Lens-Saint-Remy à Lens-Saint-Servais - Approbation des conditions et du mode de passation ;
03. Marché public - Création d'un mobipôle à Omal - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Marché public – Entretien de diverses voiries sur la commune de Geer - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Frais de route des mandataires communaux ;
06. Frais de route du personnel communal ;
07. Règlement complémentaire communal relatif à la sécurité routière – Réservation d'une voie publique pour les modes doux – rue de Ligny – Approbation ;
08. Budget communal 2024 – Réformation – Prise d'acte ;
09. Finances – vérification de l'encaisse du Receveur Régional - Prise d'acte.

Séance à huis clos

01. Abandon, achat et renouvellement de concessions – Approbation ;
02. Personnel communal – Recrutement d'un(e) Coordinateur(trice) POLLEC communal(e) à temps plein, à durée déterminée – Ratification ;
03. Personnel enseignant – Ratification de désignations.
04. Personnel enseignant – Démission.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre